



NEWSLETTER ESPER

numéro 6
juillet 2023

ACTUALITÉS

- **Tabac et alcool – Publications des dernières données de Santé publique France**

A l'occasion de la Journée mondiale sans tabac, le 31 mai, Santé publique France a publié les dernières estimations de la prévalence du tabagisme en France métropolitaine parmi les adultes de 18 à 75 ans. Après une baisse du tabagisme quotidien d'ampleur inédite entre 2016 et 2019, le nombre de fumeurs s'est stabilisé depuis 2019 et se maintient à un niveau élevé. En 2022, en France métropolitaine, plus de trois personnes de 18-75 ans sur dix déclarent fumer et un quart fumer quotidiennement.

Concernant l'alcool, le baromètre Santé 2021 de Santé Publique France affiche des tendances encourageantes avec une diminution significative de la proportion d'adultes déclarant une consommation d'alcool se situant au-dessus des repères de consommation à moindre risque (maximum 2 verres par jour et pas tous les jours), celle-ci s'établissant à 22% en 2021 contre 23,7% en 2020.

Les inégalités sociales restent très marquées, avec toutefois des tendances inversées pour le tabac et l'alcool. En effet, la prévalence du tabagisme quotidien chez les 18-64 ans reste nettement plus élevée parmi les personnes au chômage (42,3 %), que parmi les actifs occupés (26,1 %). Tandis que s'agissant des dépassements des repères de consommation d'alcool, ce sont les adultes diplômés du supérieur qui sont nettement plus concernés (25%) que les adultes ayant un diplôme inférieur au baccalauréat ou sans diplôme (19%).

- **L'alcool et le travail, liens, impacts et risques associés**

Dans son Magazine du mois de juin 2023, Addict'Aide Pro revient sur la consommation d'alcool dans le cadre du travail qui, si elle est réglementée, peut néanmoins être facteur de nombreux risques. L'article souligne la dimension collective de la responsabilité face à ces risques et donne des pistes et outils pour une politique de prévention des conduites addictives au travail.

→ [Publication Santé publique France juin 2023 - Journée mondiale sans tabac](#)

→ [Bulletin épidémiologique hebdomadaire Santé publique France juin 2023 - Consommation d'alcool](#)

→ [Article Addict'Aide Pro : L'alcool et le travail, liens, impacts et risques associés](#)

- **TAPAJ, un dispositif innovant**

TAPAJ (Travail Alternatif Payé À la Journée) est un dispositif qui propose aux jeunes de 16 à 25 ans en situation de précarité un accompagnement global (médico-psychosocial) et une activité professionnelle payée à la journée ne les engageant pas immédiatement sur la durée. L'objectif est de permettre à ces jeunes de s'engager dans un processus de réinsertion sociale et professionnelle, notamment en prévenant leurs conduites addictives.

Inspiré d'un dispositif québécois, le dispositif TAPAJ s'est implanté en France à partir de 2012 avec une expérimentation et une modélisation à Bordeaux. Concrètement, le dispositif est mis en œuvre par des structures spécialisées en addictologie (CSAPA/CAARUD) qui se sont engagées comme membres porteurs de programmes, en synergie avec leurs partenaires et les pouvoirs publics sur les territoires.

A ce jour, 65 programmes sont actifs sur l'ensemble du territoire national et mobilisent 360 partenaires (collectivités locales, entreprises nationales, TPE/PME, bailleurs sociaux). En sortie de dispositif, la trajectoire des jeunes accompagnés est majoritairement positive avec à la fois une prise en charge en addictologie, l'accès à un logement stable et une insertion vers l'emploi.

Un dispositif innovant dans lequel les employeurs peuvent s'engager de diverses façons, par exemple en soutenant les programmes locaux ou en proposant des heures de travail. Pour en savoir plus et prendre contact, n'hésitez pas à consulter le site internet TAPAJ.

TAPAJ France, qui anime et coordonne l'ensemble des programmes, organise ses journées nationales annuelles les 12 et 13 octobre prochains à Strasbourg. La journée du vendredi 13, ouverte à tous, débutera par une conférence de David Le Breton, professeur de sociologie et d'anthropologie et spécialiste des représentations, de l'adolescence et des conduites à risque.

→ [Site TAPAJ France](#)

→ [Inscription journées nationales TAPAJ](#)

NOUVEAUX SIGNATAIRES

- **7 nouveaux signataires de la charte depuis le mois de mai**

Bienvenue au **Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Rhône et Métropole Lyon**, à l'**Office public de l'habitat de l'agglomération de la Rochelle**, à l'**INRAE Antilles-Guyane**, à la **CCI de Corse**, à **Ortho Caraïbes**, à l'**Office National des Forêts** et à **Hauts-de-France Addictions**.

Ce sont désormais 64 structures privées et publiques qui se sont engagées à mettre en œuvre la charte ESPER, dont la moitié dans le secteur public (administrations d'Etat et collectivités locales), mais aussi différents secteurs d'activité du privé : santé/médico-social, industrie, construction, services aux entreprises, tourisme, transports....

NOUVEAUX PARTENAIRES

- **11 nouveaux partenaires du dispositif depuis le mois de mai**

Bienvenue à **Force Ouvrière Préfecture de la Réunion**, **Cap Emploi 974** (La Réunion), **AIST 21**, la **Mutualité Française Nouvelle-Aquitaine**, **Addictions Alcool Vie Libre**, le **Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Rhône et de la métropole Lyon**, l'**URSIAE Martinique**, l'**OPSAT**, le **Centre de gestion de la fonction publique territoriale des Deux-Sèvres**, **Hauts-de-France Addictions**, et au **MEDEF Martinique** qui viennent rejoindre les 58 partenaires déjà engagés.

LES RESSOURCES EN LIGNE

- **Des supports de communication et de présentation**

Dans la rubrique « ESPER en bref » du site de la MILDECA, le flyer ESPER « mode d'emploi » ainsi que le PowerPoint standard de présentation d'ESPER vous seront utiles pour communiquer en interne ou vers d'autres employeurs ou partenaires.

→ [ESPER en bref](#)

- **Un emplacement dédié aux ressources ESPER sur le site de la MILDECA**

Cet espace ressources ESPER réservé aux signataires et partenaires du dispositif comprend : la boîte à outils (charte avec ressources), la boîte à outils complémentaire et les newsletters ESPER.

→ [Espace ressources ESPER](#)

- **Nouvelle brochure de l'INRS : Communiquer avec les outils numériques - Risques et pistes de prévention**

L'INRS a publié, en avril 2023, une nouvelle brochure mettant en lumière les changements induits dans les modalités et organisation de travail par le développement des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Ce document permet de comprendre les différentes situations de communication par outils numériques dans le monde du travail, d'appréhender les risques professionnels liés à leur usage ou à leur détournement, et d'envisager des pistes de prévention.

→ [Brochure INRS : Communiquer avec les outils numériques - Risques et pistes de prévention](#)

APPEL À TMOIGNAGES

Nous vous proposons d'apporter votre témoignage concernant votre engagement dans le cadre du dispositif ESPER (les actions mises en place, ce que vous apporte la charte ESPER, etc.)

Si vous souhaitez partager votre expérience dans le cadre du dispositif ESPER, contactez-nous !

MISES À JOUR ET CONTRIBUTIONS

Pour toute demande d'information ou de contact, pour un changement de coordonnées ou pour une demande de désabonnement, vous pouvez nous contacter grâce à cette adresse mél : esper.mildeca@pm.gouv.fr

Nous suivre :

